

On expliquerait ainsi les retards apportés à ratifier les conventions auxquelles a pris part le gouvernement français, tenu par les deux grandes puissances tout-à-fait en-dehors des arrangements nouveaux dont il s'agit, arrangements dont beaucoup de personnes admettent la vraisemblance. (*Gazette de France.*)

— On écrit de Boulogne-sur-Mer, 4 juin :

Avant-hier, 2 juin, le paquebot de Londres est entré dans le port vers les neuf heures du soir. Il contenait 80 voyageurs, qui passèrent successivement à la visite de la douane. Le dernier portait à la main une espèce de cabas en paille; l'intérieur de ce cabas ayant été examiné avec soin, on y trouva renfermée et enveloppée une espèce de machine infernale, un pistolet à six coups, un modèle de fort, plus de la poudre, des balles et des pistons à l'usage de ces armes à feu.

La machine se compose d'une plaque de fer de 8 à 9 centimètres de longueur. D'un côté elle est garnie de bois, et sur le côté opposé sont appliqués quinze canons rangés par cinq de front, et que l'on fait partir ensemble, au moyen de trois chiens à piston dont la détente est très-douce. La plaque qui soutient les canons est un peu cintrée. Celui qui veut en faire usage la place sur sa poitrine après l'avoir suspendue avec une bretelle autour du cou. Les canons sont très-courts et peuvent être cachés sous un vêtement large. Ils sont disposés de manière à former un cercle de feu. Quant au pistolet, les six canons sont superposés les uns sur les autres, deux à deux; ils doivent partir au moyen de deux chiens à piston. Les canons sont aussi placés de manière à ce que les feux puissent se croiser.

Par suite de cette découverte, les objets ci-dessus ont été saisis et transportés au parquet de M. le procureur du roi, et l'individu qui s'en trouvait possesseur a été mis en état d'arrestation et déposé dans la maison d'arrêt. Le passager a subi un long et minutieux interrogatoire. Il serait l'inventeur de la machine et du pistolet, et il les aurait confectionnés en février dernier. Il se rendait à Paris, a-t-il dit, dans le but d'offrir au gouvernement français la vente de ces instrumens de mort.

Israël-Lévy Lillicrap paraît âgé de vingt-cinq à vingt-six ans; il a la mise et la tournure d'un ouvrier. On n'a trouvé sur lui au moment de son arrestation qu'une somme de 2 schellings.

Du 8. — On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

Nous avons annoncé la découverte heureusement faite par la police de Paris d'une association de faussaires surpris à Paris, rue de Verneuil, au centre même de l'atelier où ils fabriquaient des billets de banque d'Espagne, du Brésil et du Portugal, contrefaits avec une habileté telle que déjà plusieurs changeurs y avaient été trompés.

Dès avant-hier, et sur l'avis qui nous était parvenu par la voie de Bordeaux, nous annonçons l'arrestation à Saint-Jean-de-Luz de Ganichon Iturbide.

Nous apprenons que cet individu, qui avait providenciellement été mis au secret, a été dirigé sur Paris avec ses bagages, ainsi que les objets et valeurs saisis sur lui comme pièces de conviction.

— On lit dans le *National* :

Il a été question aujourd'hui dans tout Paris de bruits extrêmement graves, qui se rapportent à l'attitude de l'Angleterre et de la Russie envers la France.

Pendant que M. Guizot cherchait à rentrer dans la conférence européenne, l'œuvre du traité de juillet se continuait en Orient par les manœuvres des deux cours qui s'y partagent l'influence. Grâce à l'Angleterre et à la Russie, grâce à toutes les deux, ce travail de décomposition qui peu-à-peu dissout la Turquie, pénètre chaque jour plus profondément jusqu'au cœur même de l'empire. Les insurrections poussent les insurrections; tout semble s'affaïsser; les ruines se font à chaque heure nouvelle; l'autorité n'est plus nulle part.

Aussi la Russie, qui voit approcher le terme qu'elle attendait depuis long-tems, a-t-elle compris qu'il fallait se hâter. A ses yeux il faut dès aujourd'hui que l'on songe au partage; mais elle ne voit pas la nécessité d'admettre la France à ce partage. Elle entend que les choses demeurent, par rapport à l'Orient, dans la situation où le traité du 15 juillet les a mises. Quatre ont traité, quatre doivent régler la suite du traité.

On dit qu'une note dans ce sens a été adressée à l'Angleterre, qui s'est ravisée aussitôt et qui a trouvé toutes sortes d'excuses pour ne pas signer le protocole convenu. Ainsi on étendrait le principe du traité du 15 juillet jusqu'à la question du partage. L'Angleterre et la Russie auraient les deux parts du lion, l'Autriche recevrait la Serbie et une certaine partie des provinces danubiennes; la Prusse serait désintéressée d'un autre côté.

Voilà des rumeurs qui ont obtenu aujourd'hui un grand crédit. Nous croyons qu'elles sont fort exagérées, mais il n'est pas impossible, assurément, que l'Angleterre et la Russie renforcent leur alliance et la cimentent à nos dépens.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 12 juin.

Les audiences de M. le conseiller de régence, faisant fonctions de chef des services civils, sont suspendues jusqu'au 29 juin exclusivement.

Sa Majesté le roi grand-duc partira de Maestricht le 18 courant, à trois heures du matin. Elle passera la nuit à Trèves et fera son entrée à Luxembourg le 19, avant midi.

— On écrit de Maestricht, le 1^{er} juin :

Nous avons appris que tous les bourgmestres des communes du canton de Meerssen se sont réunis pour aviser aux mesures à prendre à l'effet de recevoir le roi à son arrivée dans le Limbourg. Dans cette réunion il a été décidé que les administrations communales de ce canton recevraient S. M. dans la commune de Beck, dans une tente élevée et pavoisée pour la circonstance. Là un membre de l'une des administrations communales complimentera le roi et lui remettra un respectueux exposé des besoins du Limbourg. Pendant le séjour de S. M. parmi nous, toutes les communes du canton de Meerssen arboreront les couleurs Limbourgeoises.

On nous mande de Ruremonde que dans tout l'arrondissement on s'appête à faire une brillante réception au roi. Partout on organise des gardes d'honneur à cheval. Enfin le Limbourg ne restera pas en arrière sur le Brabant septentrional pour les honneurs à rendre au royal voyageur. (*Journal du Limbourg.*)

— La *Gazette d'état de Prusse* publie la correspondance suivante de Darmstadt :

« Nous avons déjà annoncé que la digue de pierres au Petersau près de Mayence a déjà tant diminué, que les bateaux et surtout les bateaux à vapeur peuvent facilement passer devant Bieberich ou s'y arrêter. Avec cela sont rétablies les relations réciproques entre ces deux états. Car loin que la Hesse ait cherché à faire du tort à son voisin par l'élevation de cette digue, elle n'a voulu que conserver ses droits, et l'idée qui l'a fait élever n'était pas d'en rester en possession, mais seulement pour arriver plus facilement à l'arrangement du conflit entre les deux parties. En ce moment le cours naturel du Rhin qui a été un instant dérangé par le quai nassauvien, est tout-à-fait rétabli, car celui élevé de notre côté, et qui a été vis-à-vis de celui du territoire nassauvien, était resté éloigné de la digue de pierres. Maintenant tous les différends sont aplanis. »

— On lit dans le *Courrier Belge* :

Un de nos fabricans de papier les plus actifs, M. Dierikx, de Gand, s'est mis à récolter tous les bouts d'asperges provenant des tables d'hôtes et des grandes maisons de la ville pour en faire du papier; chaque soir deux ou trois voitures de ces bouts filandreux sont passées au laminoir et tombent dans les piles qui achevent de les triturer en très-peu d'heures.

Cette pâte, qui n'a pas besoin d'être blanchie, est mise en cuve, livrée à la machine, et sort transformée en excellent papier blanc très-solide, qui ne coûte pas la moitié du papier de chiffons.

Nous ne doutons pas que ce secret, une fois dévoilé, ne soit saisi avec avidité par tous les fabricans des grandes villes. L'asperge, mêlée à la pulpe de betterave, produit un papier encore meilleur marché. C'est ici le cas de le répéter : Où n'irons-nous pas si les inventions continuent du train dont elles vont depuis quelques années ?

— On écrit de Maestricht, 3 juin :

Le jour de l'arrivée du roi à Maestricht est définitivement fixé au 14 juin; le lieutenant-général commandant supérieur Destombe a reçu l'ordre de se trouver le 12 à Venloo. On fait de grands préparatifs pour recevoir S. M. d'une manière convenable; il y aura entr'autres réjouissances une grande illumination, et les bourgmestre et échevins donneront un bal à l'Hôtel-de-ville. A cette occasion une commission présentera à S. M. le plan du chemin de fer de Maestricht à Aix-la-Chapelle, avec un embranchement vers les charbonnages de Kerkraede, pour lesquels on sollicite l'approbation royale. Si ce projet, qui doit unir le canal de Bois-le-Duc au Rhin, peut être réalisé, il résultera de grands avantages pour notre ville. (*Handelsblad.*)

— La *Gazette d'Etat de Prusse* n'avait pas encore publié le traité de commerce et de navigation entre la ligue douanière allemande et la Grande-Bretagne; elle le publie enfin dans une feuille séparée jointe à son numéro du 3 juin, et consacre cinq colonnes à la défense de cette convention. La feuille officielle s'attache surtout à prouver que les concessions faites par le ministère whig, ne doivent pas être jugées par comparaison avec ce qui se passe chez les autres nations, mais en prenant en considération les droits qui existent en Angleterre sur la navigation et qui sont fort élevés. C'est par là que les concessions faites par l'Angleterre sont impor-